

Mail reçu le 06/12/2021 à 11h01

VOIR PAGE SUIVANTE

Liliane MOREAU

6 allée des PRATS

33610 CESTAS

Monsieur le Commissaire-enquêteur,

Je suis entièrement contre ce projet.

Sur le plan écologique par rapport aux espèces protégées.

Je ne comprends pas comment on pourrait conserver la tranquillité du site avec 325 logements ce qui aura un impact non seulement sur la nature, sur la circulation, sur le bruit et le bien être des habitants.

Le chemin de Magnage sera très fortement impacté, avec des pollutions potentielles lors du défrichage ou construction du lotissement de l'eau bourde qui traverse ce chemin.

D'autres emplacements existent à CESTAS qui ne nécessiteraient pas le défrichage de la forêt (Toctoucau où existent des commerces, l'école, pharmacie).

Pourquoi concentrer les personnes dans cet espace réduit qui ne donnera satisfaction ni aux riverains, ni aux habitants. Trop de logements sont prévus sur un espace protégé.

Les riverains ont protégé leur environnement pour préserver les arbres et la forêt et également la faune (ligue pour la protection des oiseaux).

Monsieur le Maire a toujours parlé de la nécessité de préserver l'environnement, la décision est à l'opposé de ses propos.

Dans le secteur, il existait beaucoup de hérissons, il est nécessaire de les protéger en préservant leur habitat, la forêt car ils sont en voie de disparition.

Ce projet est nuisible pour tous : la faune, la flore et la population.

Il faut absolument empêcher ce projet.